

Organisme de formation : ARCHE TALENTS

SIRET : 39179046600083

Référence et Intitulé : ATC17-1 - La qualité au service du développement en copropriété

Durée : 14h00

Type : Présentiel

Public :

Gestionnaires copropriété.

Objectifs pédagogiques :

1. Développer des techniques performantes pour optimiser la relation client.
2. Mettre en pratique des stratégies de développement de portefeuille syndic pour augmenter les revenus associés.
3. Concevoir des stratégies adaptées pour contribuer activement à la croissance.

La formation vous conduira sur le terrain à exploiter les opportunités de développement pour générer de nouveaux mandats de syndic et maximiser la satisfaction client grâce à des actions ciblées.

Pré-requis :

Aucun.

Programme :

1. Comprendre l'importance du développement :

- Les raisons incontournables de participer au développement
- Les avantages pour vous et votre développement professionnel
- Les avantages pour les clients
- Les avantages pour Citya
- Le développement part intégrante de votre mission est à portée de tous
- La qualité des services/la satisfaction clients : un préalable indispensable. On ne recommande pas quelqu'un, un prestataire médiocre, ou pire...

2. Mobiliser les ressources nécessaires :

- Comment chacun peut et doit devenir un acteur de la croissance ?
- Prendre conscience que « penser » développement est simple et permanent
- Réaliser que des opportunités de développement se présentent à vous plusieurs fois par jour et qu'il suffit de les exploiter simplement

3. Quelles sont les pistes pour identifier de nouveaux mandats de syndic :



Document établi via la
Plateforme Meelk

plateformemeelk.com

ARCHE TALENTS
9 Rue du Docteur Herpin
37000 Tours

Tél. : 02 47 70 14 85

SASU Capital 20000 € - APE : 8559A
Numéro de déclaration d'activité : 24370311137
Auprès de la Préfecture de la Région Centre
N° SIRET : 39179046600083
N° TVA Intra. : FR03391790466

- Les synergies avec les autres métiers
 - Comment créer les conditions favorables ?
 - Les actions sur la gestion
 - **Les actions sur la transaction**
- Les copropriétaires/le conseil syndical
 - Quels sont les moments le plus opportuns pour générer de la recommandation ?
 - Quelles sont les formulations efficaces pour susciter la mise en relation ?
- **La recommandation digitale**
 - Un facteur clef que chacun peut actionner même si...il ne connaît personne.
- Les fournisseurs
 - Comment les inciter et à quels moments
 - Développer le partenariat et les intérêts communs
- **La recommandation auprès de tous !**
 - A quel carburant fonctionnent les prescripteurs ?
 - Comment j'anime mon réseau de prescripteurs ?
 - Quelles sont les erreurs à éviter pour être efficace ?
 - Comment remercier mes prescripteurs de la mise en relation ?

4. Comment exploiter le nouveau contact ?

- Comment gérer l'entrée en relation avec la personne/le C.S. ?
- Comment organiser la première rencontre, le premier rendez-vous ?
- Comment réaliser la découverte des personnes, de leurs attentes, leurs besoins, la situation de leur copropriété
- Comment présenter les services Citya en fonction de la découverte ?
- Comment Justifier la différence avec les confrères
- Comment justifier les honoraires ?

5. Synthèse, plan d'action et évaluation de la formation

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Pédagogie interactive. Elle alternera apports du formateur, échanges d'expériences, mises en pratique et réponses aux questions.

Les sessions se déroulent dans des salles équipées pour la formation professionnelle. Les stagiaires reçoivent une confirmation du maintien de la session précisant l'adresse exacte de la session, les horaires et les modalités d'accueil PSH.

L'équipe formation d'Arche Talents reste disponible pour tout renseignement complémentaire, par mail à formation@arche-talents.com, par téléphone au 02 47 70 14 84, ou via le formulaire de contact de la plateforme formation.

Moyens d'évaluation :



Document établi via la
Plateforme Meelk

plateformemeelk.com

ARCHE TALENTS
9 Rue du Docteur Herpin
37000 Tours

Tél. : 02 47 70 14 85

SASU Capital 20000 € - APE : 8559A
Numéro de déclaration d'activité : 24370311137
Auprès de la Préfecture de la Région Centre
N° SIRET : 39179046600083
N° TVA Intra. : FR03391790466

A l'issue de la formation, un questionnaire de validation des acquis (avec un taux de 80% de bonnes réponses minimum à obtenir) et une évaluation de la formation sont à réaliser par chaque participant (via l'espace utilisateur de chaque apprenant).

Matériel nécessaire :

Papier et crayon.

Accessibilité PSH :

Nos formations en présentiel sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Avant votre inscription ou votre venue, merci de contacter notre référente handicap, Mélody GENET, au 02 47 70 16 12 ou via l'adresse mail formation@arche-talents.com, afin d'étudier ensemble les aménagements adaptés à votre situation et de faciliter votre accueil dans les meilleures conditions.

